

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 septembre 2024	N° 2024-389

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Andréa KISS le 26 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre
M. Jérôme PESKINA à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD le 27 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 septembre 2024	Délibération
		N° 2024-389

Rapport d'activité du Conseil de développement durable - C2D 2021-2024 - Débat

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

2024 constitue la fin du mandat de 3 ans des membres du C2D installés en 2021. Durant cette période, les membres du C2D ont mis au travail 8 sujets assortis de propositions et ont également été mobilisés sur des projets de Bordeaux Métropole ou à leur initiative.

Conformément à l'article L5211-10-1 V du CGCT : « Le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ». Le présent rapport vient fournir les principales données de l'implication des citoyens bénévoles pour ce mandat de 3 ans.

Cette présentation, traditionnelle au sein de notre établissement, est l'occasion d'amplifier le dialogue avec les élus conjointement souhaité par Bordeaux Métropole et les membres du C2D et rappelé dans la délibération sur les conditions et modalités de consultation du C2D.

1- Un programme de travail dense avec la Métropole

La Métropole a proposé 5 saisines au C2D sur la période ; l'assemblée citoyenne a engagé 3 autosaisines.

a) Des saisines variées entre exploration et projets opérationnels

- **Comment créer des emplois sur la Métropole** : le C2D a choisi d'angler ses travaux sur le sujet autour des enjeux de transition et de publics pour lesquels l'attention est à renforcer (les jeunes et les femmes en particulier). Il a réfléchi dans un moment où se font jour des difficultés de recrutement sur le marché du travail du côté des entreprises. Il a formulé 5 propositions :
 - o Le recrutement inversé : dans un contexte de filières en tension, l'assemblée citoyenne plaide pour des recrutements qui partent des compétences des demandeurs d'emploi plutôt que de partir du duo traditionnel « CV et lettre de motivation ». Il a pu travailler au partage de cette idée avec le Club d'entreprises de Mérignac dans le cadre du projet « entreprise séduis-moi si tu peux »
 - o Portrait anti-clichés : au regard du manque de féminisation de certains métiers, le C2D encourage à lutter contre les stéréotypes de genre attachés à certains emplois afin de les pourvoir grâce à une main d'œuvre féminine. Des membres du C2D ont pu préfigurer cette proposition en intervenant auprès de collégiens. De même, ils ont pu échanger avec un photographe autour de son travail engagé dans le cadre du programme de Bordeaux Métropole sur l'égalité femmes-hommes.
 - o Réseau de ville télétravaillables : au regard du développement du télétravail et en parallèle des difficultés d'emploi du conjoint pour les couples qui viennent s'installer sur la métropole, le C2D s'interroge sur la possibilité de développer un réseau de villes télétravaillables. Il s'agirait de faire des liens entre les villes afin de pourvoir des postes fortement télétravaillables d'une ville par des salariés d'une autre ville. Cette

- hypothèse a été approfondie via une étude qui a cherché à identifier les métiers télétravaillables et les complémentarités entre territoires ainsi qu'à lister les freins et leviers de ce dispositif.
- o Les coups de pouces de la Métropole aux demandeurs d'emploi via ses compétences : si l'emploi n'est pas une compétence où la Métropole est chef de file, elle peut, au travers de ses compétences cœur (mobilité, logement...etc...), agir pour faciliter la recherche des demandeurs d'emploi. Le C2D encourage à utiliser pleinement ces leviers hors action économique.
 - o Des conventions ambition formation : par cette proposition le C2D suggère de mettre en phase les projets portés par la Métropole, donneur d'ordre important, et le marché du travail. Afin de prévoir la main d'œuvre nécessaire à la réalisation de ces projets, il est proposé de renforcer les liens entre les centres de formation et la Métropole. On peut citer en exemple le secteur de la rénovation énergétique des bâtiments : la Métropole impulse un développement de cette activité ; un travail avec les intervenants en formation permettrait d'assurer davantage la mise en regard d'entreprises susceptibles de répondre à cette impulsion.
- **Proximité** : les métropoles sont vues comme distantes alors qu'elles portent des politiques du quotidien (mobilité, gestion des déchets, distribution de l'eau...). Pour répondre à cette saisine exploratoire, le groupe du C2D a souhaité enrichir la notion de proximité. Pour lui, elle recouvre 3 dimensions : une proximité de service (mieux répondre à l'usager), une proximité d'appropriation (faire en sorte que le citoyen se sente partie prenante de l'échelle métropolitaine) et une proximité de contribution (accueillir les initiatives citoyennes). Sur cette base il a formulé une série de 10 propositions d'enjeu et de définition variées. 3 ont plus particulièrement été identifiées comme prioritaires entre le C2D et Bordeaux Métropole et mises en chantier :
- o Retravailler des accueils nouvelle génération : la proposition du C2D portait initialement sur la question de l'évolution des accueils physiques. Au regard du fait qu'une grande partie des demandes adressées à la Métropole par les usagers passe par le canal numérique, le travail engagé par Bordeaux Métropole à la suite de cette proposition, a prioritairement porté sur la nouvelle plateforme métropolitain « mes démarches en lignes ». Le C2D a été associé en amont dans le travail d'enquête ainsi qu'au niveau des tests usagers. Cette implication très intégrée a d'ailleurs été soulignée par le jury qui a primé Bordeaux Métropole du label Or – territoire innovant.
 - o D'abord essayer de dire oui : ce processus ne consiste pas à systématiquement dire « oui » mais plutôt à voir comment lever les freins qui pousseraient naturellement à dire « non ». Des champs d'application expérimentaux sont en cours d'identification.
 - o Débat métropolitain : afin de renforcer la familiarité de l'échelle métropolitaine et son appropriation, le C2D encourage au développement de débats autour d'enjeux métropolitains. Un premier pourrait se tenir sur la question de la santé mentale. Dans le même ordre d'idée, pour répondre à cette perspective, une plénière du C2D est consacrée chaque année aux projets et politiques métropolitains.
 - o Parmi les autres propositions on peut retrouver par exemple : la mise en place d'un médiateur métropolitain, la réalisation d'une FAQ avec les agents chargés d'accueil, le développement des visites des équipements métropolitains pendant les journées du patrimoine, la possibilité de correspondre avec les élus métropolitains via le site internet, la simplification par convergence de la mutualisation, le développement de laboratoires d'initiatives citoyennes.
- **Mobilisation citoyenne pour 1 million d'arbres** : cette saisine a pris un chemin particulier articulant la mission de contribution et celle de gouvernance ouverte.
- o Les membres impliqués dans ce groupe ont cherché à enrichir le projet « Plantons 1 million d'arbre » en mobilisant la société civile. Ce travail s'est traduit par la mise en place d'un dispositif appelé « pépinière citoyenne ». Il vise à ce que les acteurs de la société civile s'entraident entre pairs (pairaidance). Lors de la 1^{ère} édition, des spécialistes de l'arbre (associations, centre de formation...etc...) ont travaillé avec des citoyens qui hésitaient à planter. Ils ont ensemble cherché à identifier les freins et à voir la manière de les dépasser. De cette première pépinière est issue la ressourcerie de l'arbre : une banque de données sur le site Internet du C2D qui

- recense différents types de support (guides, tutoriels, formations...) pour aider à planter. Une deuxième édition de la pépinière a été dédiée aux acteurs économiques. Elle a permis de déterminer une méthodologie de gestion de projet pour engager des plantations d'arbres avec les salariés et d'élaborer une FAQ spéciale entreprises.
- o L'implication dans le budget participatif : le C2D a siégé dans la commission mixte du budget participatif métropolitain sur le sujet et a ainsi été associé à toutes les étapes de ce dispositif de participation, de la conception, à la mise en œuvre et à l'étude des projets en passant par l'évaluation.
- **Métropole à vivre** : le C2D a été impliqué dans le programme des conférences. En amont de chacune d'entre elles, l'assemblée citoyenne a travaillé le thème afin de livrer des questions aux intervenants à partir de l'expérience des habitants. Pour cela, les membres du C2D ont soit lu en commun les ouvrages des conférenciers, soit effectué un travail de terrain auprès de publics particulièrement concernés par le sujet. Ils ont ainsi souhaité donner la parole aux jeunes. De même, ils ont mis en lumière des lieux quotidiens où s'inventent de nouveaux modèles : un café associatif dans un quartier politique de la ville ou une recyclerie. De ce travail le C2D a formulé un certain nombre d'enjeux qui ont pu être versés et repris dans le diagnostic :
 - o L'attachement métropolitain : sans passer sous silence les défauts des métropoles, le plaisir de fréquenter la métropole bordelaise est ressorti
 - o Les nouvelles frontières de la mobilité : l'accès aux ressources et qualités de la ville (problème des fréquences des transports en commun à certains horaires ne permettant pas de pratiquer la ville, la carte mentale de la ville dessinée par les trottinettes électriques...)
 - o La métropole la nuit : entre loisir et enjeu de sécurité
 - o La santé
 - **Comment tenir compte de la parole des citoyens hors métropole** : en regard du travail de coopération renforcé entre intercommunalités voisines via les contrats connect, la saisine du C2D visait à identifier les leviers d'un développement des liens entre citoyens. Pour y répondre, le C2D a mis en lumière la nécessité d'apprendre à se connaître et s'informer. Il livre pour cela deux productions
 - o Un travail documentaire sur la ligne de bus express 407 Bordeaux Créon. Le C2D a missionné une photographe et une journaliste pour enquêter les passagers de cette ligne et révéler les liens existants entre les territoires.
 - o L'élaboration d'une base de données des canaux pour permettre d'informer et d'associer les citoyens voisins qui fréquentent la métropole sur les grands chantiers et projets qui pourraient avoir une incidence pour eux.

b) Des autosaisines qui trouvent le chemin de la Métropole

- **Résilience et transition**. Cette autosaisine s'est construite au même moment que l'élaboration du PCAET. Un croisement a donc été opéré et le groupe de travail a pu apporter sa relecture en amont. Il a également pu formuler une fiche action qui a été reprise dans le PCAET.
- **Crise et jeunesse**. Définie à la sortie de la crise sanitaire, au travers de cette autosaisine le C2D souhaitait à la fois prêter attention aux difficultés rencontrées par les jeunes et également mettre en lumière leurs initiatives durant cette période. Afin de définir au mieux son travail, le groupe s'est rapproché de la Métropole afin de connaître les dispositifs mis en place en direction de ces publics. Cela a ouvert l'opportunité pour le C2D de contribuer directement aux politiques métropolitaines.
 - o Des membres du groupe ont été associés à l'évaluation de l'appel à projet de lutte contre la précarité étudiante. Ils se sont rendus sur les différentes actions portées par les associations lauréates (distribution de produits d'hygiène, visite d'une colocation...etc...). Ils ont pu ensuite faire un retour à la Métropole à partir de cette analyse de terrain.
 - o De même, d'autres membres ont contribué à la démarche d'évaluation du fonds d'action jeunesse

- **Eco-anxiété de la jeunesse** : cette autosaisine a découlé de celle dédiée à « crise et jeunesse ». La thématique de l'éco-anxiété semblait suffisamment dense pour être traitée de manière isolée. Ce travail a permis de mieux mesurer la portée du phénomène, ses ressorts et d'identifier des secteurs potentiels d'action par rapport à l'éco-anxiété. Pour mener ce chantier, deux temps de travail partenariaux ont été conduits : l'un avec les jeunes, l'autre avec les acteurs jeunesse. 3 thématiques où il pourrait y avoir un lien avec les compétences de la Métropole ont ainsi été dégagées :
 - o Les modes de vie et en particulier le logement : taille des logements pour les couples sans enfant (40% des jeunes occidentaux hésitent à avoir des enfants), aire pour van, habitat qui peut changer d'emplacement (tiny house), logements sociaux plus écologiques (toilettes sèches, composteurs...)
 - o La formation : la question de la bifurcation et les nouvelles aspirations en termes d'emploi pourrait encourager par exemple à établir un guide des formations du territoire en lien avec la transition écologique ou à proposer un salon de l'emploi sur ces métiers
 - o L'implication dans la société avec la possibilité de systématiser le fait de rajeunir les instances de participation ou d'aller vers les jeunes pour présenter les ressources de la métropole (formation compostage...etc...) en passant par leurs associations.

c) Le renforcement du lien avec l'actualité

A la faveur du renforcement du travail en lien avec la Métropole aussi bien sur les saisines que sur les autosaisines, de nouveaux formats de travail ont été mis en place pour saisir les opportunités liées à l'actualité métropolitaine

- Les plénières dédiées à la Métropole qui chaque année permettent aux membres du C2D de s'approprier plus en détail des projets métropolitains en cours.
- Les aper'actu : ils offrent l'opportunité, dans un format souple et réactif, chaque mois, de traiter d'une actualité métropolitaine et de contribuer régulièrement à des projets de la Métropole (ZFE, PLU, eau potable, santé...etc...)

d) La mission de gouvernance ouverte pour la participation citoyenne

A côté de sa mission de contribution, le C2D occupe une mission de gouvernance ouverte dans le champ du dialogue citoyen. Il accompagne la Métropole en vue de développer la participation de tous.

C'est dans ce cadre, qu'en début de mandat, des membres du C2D ont été associés au travail préparatoire de la feuille de route du dialogue citoyen.

Parmi les principes forts de cette feuille de route, partagés par les membres du C2D, figure le fait de chercher à développer la participation de tous les publics. C'est dans cet esprit que, dans ses différents travaux, le C2D œuvre à donner la parole à une grande variété de publics et, si possible, à ceux qui se dirigent plus difficilement vers l'institution. On peut citer de manière générale le dispositif des visites de terrain lors desquelles le C2D va à la rencontre des publics des membres du C2D sur leurs lieux d'activités. Sur des projets, à titre d'exemple, on peut évoquer le fait d'avoir travaillé avec des jeunes pour l'éco-anxiété ou Métropole à vivre.

Depuis le début du mandat, toujours sous cette égide, des membres du C2D ont rejoint la commission mixte du budget participatif métropolitain : étude du règlement, visite des sites, auditions de projets candidats, évaluation.

Une nouvelle modalité de cette mission de gouvernance ouverte a été développée : celle de la contribution à la participation de concrétisation. Alors que traditionnellement les membres du C2D sont mobilisés en amont de la décision pour cette mission, ils ont été à plusieurs occasions mobilisés en aval comme pour le suivi de l'appel à projet de lutte contre la précarité étudiante ou pour le fonds action jeunesse ainsi que pour l'évaluation du budget participatif.

e) La mise en réseau des instances des différentes échelles de participation de la société civile

L'instance a également poursuivi sa mise en réseau avec les autres structures de participation de la société civile qu'il s'agisse de temps de travail avec le CESER Nouvelle Aquitaine ou avec les autres conseils de développement de la région.

Cela s'est notamment traduit par

- Le travail de partenariat avec le CESER et l'ensemble des conseils de développement de la région sur l'enjeu des transitions
- Le travail des conseils de développement de Nouvelle Aquitaine sur les initiatives de la société civile et le lien avec les instances permanentes auprès des intercommunalités

2- Prise en compte des travaux du C2D et efficience de la permanence des relations

a) Mise en œuvre de la délibération cadre

Afin de répondre à l'attente réciproque des membres du C2D et de la Métropole de renforcer la prise en compte des travaux du C2D et de mettre en œuvre la nouvelle disposition législative encourageant les intercommunalités à définir, en début de mandat, les conditions et modalités de consultation du C2D et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public, une délibération a été approuvée au printemps 2021.

Elle a notamment déterminé des dispositions pratiques pour assurer la prise en compte du travail notamment autour de la pierre angulaire d'un dialogue régulier entre C2D et Métropole

- Par la désignation d'élus et services référents pour chacune des saisines
- Par l'établissement de lettres de saisine dialoguées avec le C2D
- Par des échanges sur le travail à étapes régulières entre la Métropole et le C2D
- Par la définition d'une feuille de route à l'issue de la livraison des propositions
- Par la systématisation de la présentation des travaux en commission
- Par une démarche de suivi dite « 3/6/12 » : à 3 mois pour voir ce qui a pu être lancé ou qu'il faut redéfinir, à 6 mois pour identifier l'avancement, à 12 mois pour faire le bilan.

b) Effets du protocole de travail

- Sur la mise en œuvre des propositions

Pour chacune des saisines, plusieurs propositions ont pu être mises en chantier ou réalisées notamment du fait de la mobilisation de la Métropole facilitée par les échanges tout au long du travail : emploi (travail avec le club d'entreprises de Mérignac, rencontre avec des collégiens, réalisation d'une étude sur le télétravail), proximité (amélioration des services en ligne, préfigurations débat et méthodologie « d'abord essayer de dire oui »), Métropole à vivre (prise en compte dans le diagnostic).

A la faveur de ce pli de travail méthodologique pris sur les saisines, cet effet a également pu être obtenu sur les autosaisines : « résilience et transition » (enrichissement du PCAET), « crise et jeunesse » (évaluation « appel à initiative lutte contre la précarité étudiante » et « fonds d'aide aux jeunes »).

Enfin, la systématisation des échanges en commission a permis un échange plus nourri avec les élus métropolitains sur les propositions du C2D.

- Renforcement de la présence citoyenne dans la mise en œuvre des politiques publiques

La formalisation de ce protocole de suivi a également des effets non prévus et notamment de sollicitation spontanée du C2D. Plusieurs élus et services rencontrés dans le cadre des saisines ou autosaisines se sont spontanément retournés vers le C2D pour le mobiliser en plus des chantiers prévus : programme Pulse, espaces publics à vivre, résilience territoriale, CLS...

Le caractère permanent de l'instance couplé à ce cadre de coopération assure une présence intégrée des citoyens métropolitains du C2D.

3- Comptabilité sociétale

Sur les 3 ans

- 4510h de bénévolat ont été consacrées par les membres du C2D aux politiques et projets métropolitains
- 1722 participations sont dénombrées dont 54% par les femmes
- 235 temps de travail ont été tenus dont 100 communs avec Bordeaux Métropole

- Plus de 30 thèmes de politiques publiques ont été abordés par les membres du C2D

Les éléments de ce rapport sont mis au débat du Conseil de Bordeaux Métropole

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 OCTOBRE 2024	Pour expédition conforme, par délégation, la Présidente,
DATE DE MISE EN LIGNE : 4 OCTOBRE 2024	
	Madame Christine BOST